



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 507 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022

---

AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue jeudi le 23 décembre 2021 à 19h00, le conseil municipal a adopté le règlement no.507 ci-haut mentionné.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

En raison de la pandémie qui sévit actuellement, toute personne intéressée peut en prendre connaissance en nous contactant par téléphone 450-245-3658 ou par courriel au [info@st-cypriendenapierville.ca](mailto:info@st-cypriendenapierville.ca). Un exemplaire du règlement est également en ligne sur le site internet au [www.st-cypriendenapierville.com](http://www.st-cypriendenapierville.com) dans la section règlements. Nous sommes présentement en télétravail jusqu'à nouvel ordre selon les recommandations de la santé publique. Nous assurons le suivi des demandes selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 10<sup>e</sup> jour de janvier 2022.

**James L. Lacroix**  
Directeur général  
et greffier-trésorier

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télééc. : (450) 245-7824



# *Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cyriendenapierville.ca

---

**Hôtel de ville**  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télééc. : (450) 245-7824